



## FICHE 19

# Limiter l'utilisation de produits chimiques

## DESCRIPTIF

### Nettoyage des locaux :

- diminuer les références de produits de nettoyage afin de limiter le risque d'erreur à l'emploi, le besoin de stockage et obtenir des prix intéressants à l'achat. Les choisir porteurs d'un écolabel et conditionnés dans de grands contenants ;
- respecter le dosage des produits par l'affichage de consignes claires, la formation du personnel ou l'installation d'une centrale de dilution (souvent fournie avec les produits)/ d'une pompe de dosage sur les bidons. Ces deux dernières actions permettent également d'éviter la manipulation de grands récipients ;
- réservier l'usage des désinfectants au strict respect de la réglementation (ex : HACCP) ;
- supprimer l'eau de javel, produit toxique, corrosif et dangereux.

### Déverglaçage :

- utiliser des moyens mécaniques, du sable, des graviers, de la sciure ou des copeaux de bois afin d'assurer la sécurité sur les voies piétonnes ou routières de l'hébergement ainsi que sur l'espace public situé devant l'établissement en cas de neige ou verglas (obligatoire en cas d'arrêté municipal). Le sel est à proscrire car il a un impact considérable sur l'environnement, tout comme d'autres produits (alcools, glycols, chlorure de calcium, sulfates, nitrates, etc.).



### Lavage du linge et de la vaisselle :

- fournir des explications sur le lien entre la dureté de l'eau locale et le dosage des détergents près des bacs et machines de lavage (linge et vaisselle) utilisés par le personnel et la clientèle. Plus l'eau est douce, plus la quantité de lessive nécessaire sera faible ;
- optimiser l'utilisation des détergents en installant un système de dosage automatique et en le réglant en fonction de la dureté de l'eau ;
- en l'absence de doseur automatique, notamment dans le cas d'équipements ménagers, tracer un trait au marqueur sur le doseur pour indiquer la dose à ne pas dépasser.

### Piscine, spa et espace de bien-être :

- réduire la consommation de chlore en utilisant un dosage automatique et des méthodes de désinfection supplémentaires tels que l'ozonation et le traitement UV ;
- installer une piscine naturelle ou transformer un plan d'eau existant en piscine naturelle, qui utilise les capacités naturelles d'autoépuration de l'écosystème aquatique (soleil, plantes, minéraux) pour maintenir une bonne qualité de l'eau de baignade. Les normes d'hygiène requises sont alors atteintes sans utiliser de produits chimiques.

### POINTS DE VIGILANCE

- Trouver les produits adaptés aux besoins et former le personnel à leur utilisation.
- Valider et détailler les procédures de nettoyage.
- Demander une attestation de dosage automatique de la lessive selon la dureté de l'eau.

### BÉNÉFICES ATTENDUS

- Attention portée aux conditions de vie au travail.
- Économies financières sur le poste « achat » des produits d'entretien, pouvant aller jusqu'à -70%.

## INVESTISSEMENT

Coût salarial lié au temps passé pour former le personnel.

## RETOUR SUR INVESTISSEMENT

< 1 an.



## GAINS

- Les produits certifiés Écolabel européen préconisent un juste dosage, ce qui induit une diminution des coûts d'achat de produits.
- Économie sur la gestion des déchets.



## AIDES

Sans objet.

## RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Sans objet.

## FICHE 19



### Manoir Dalmore – Névez (29)

Utilisation de produits exclusivement écolabellisés. Formation du personnel pour les sensibiliser à la juste consommation des produits.

### Village vacances APAS BTP – Camaret sur Mer (29)

Eau ozonée utilisée comme désinfectant : dissolution d'eau froide du robinet avec un atome d'oxygène créant un désinfectant naturel très puissant.

### Camping Les Embruns – Clohars Clarnoet (29)

Investissement dans des déchloraminateurs pour la piscine afin de réduire les quantités de chlore utilisées.

### Hôtel Isidore – Saint Jacques de la lande (35)

Produits naturels (pierre blanche, bicarbonate, vinaigre) et produits écolabellisés utilisés. Formation du personnel à l'utilisation raisonnée.

## CRITÈRES ÉCOLABEL EUROPÉEN

- C 46 : indications relatives à la dureté de l'eau.
- C 47 : gestion optimisée des piscines.
- C 54 : détergents et produits de toilettes.
- C 55 : réduction au minimum du recours aux produits de nettoyage.
- C 56 : déverglaçage.

## POUR ALLER PLUS LOIN

- Obtenir la dureté de l'eau :
  - test avec une bandelette ;
  - note sur la qualité de l'eau jointe à la facture d'eau, affichage en mairie, sur internet.
- Guide ADEME « Moins de produits toxiques » 2017. [www.ademe.fr/moins-produits-toxiques](http://www.ademe.fr/moins-produits-toxiques).
- ÉCOLABEL TOOLBOX (voir Annexe 3) : fiches « Solutions techniques » :
  - le bon usage des détergents et désinfectants ;
  - les labels des produits d'entretien ;
  - nettoyage mécanique sans utilisation de produits d'entretien ;
  - phytoépuration et piscine naturelle ;
  - déverglaçage-déneigement.
- ADEME « Labels recommandés » : 34 fiches de synthèse sur les impacts environnementaux des produits et les labels associés : <https://www.ademe.fr/34-fiches-synthese-impacts-environnementaux-produits-labels-associés>.
- Déverglaçage : [www.ecoconso.be/fr/content/comment-deneiger-sans-sel-et-pourquoi](http://www.ecoconso.be/fr/content/comment-deneiger-sans-sel-et-pourquoi).
- Bonnes pratiques pour un nettoyage écologique : [www.comite21.org/docs/actualites-adherents/2010/collectivites/classeur-nettoyage-ecologique-w.pdf](http://www.comite21.org/docs/actualites-adherents/2010/collectivites/classeur-nettoyage-ecologique-w.pdf).